

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'étranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : LACROIX

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne : Echos, 2 fr.; Chronique locale : 1 fr. 50; Faits divers : 1 fr.; Réclames en troisième page : 0 fr. 80; quatrième page : 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : Rues d'Italie et Hannón, Tunis

Secrétaire de la Rédaction : GANOUNA

LE TALION

LE TALION...

DES TÊTES SOUS LE COUPERET !

Dans la claire aurore d'un matin d'hiver, aux derniers reflets d'une lune sans nuages, aux premiers rayons d'un soleil resplendissant, la guillotine a dressé ses montants sur la place Bab-Saâdoun et son couteau a tranché le fil de deux existences vouées au mal.

Le crime sanglant de Chedli el Gtari et de Manoubi Jarjar a eu un épilogue sanglant.

M. Lapeyre a passé, et des deux jeunes hommes dont un moment de folie et un instinct atavique de rouge fanatisme ont fait de barbares meurtriers, il a coupé les têtes, accomplissant un acte de haute justice.

Des applaudissements saluèrent, dans le vacillement de l'aube, la chute des deux têtes dans le panier de son. Devant nous, des mains de femmes approuvèrent, par leurs claquements, cette double mort d'hommes, vengeresse de celle de tant d'autres.

D'aucuns trouvèrent cette manifestation déplacée.... La manifestation du 7 novembre 1911 ne l'était-elle pas ?

La loi du talion est humaine. Les siècles n'en ont pas atténué la pratique, et les civilisations, en enjolivant l'appareil et la mise en scène, n'ont pas aboli la sanction du meurtre par la mort.

Il va y avoir bientôt un an, jour pour jour, que des énergumènes, fanatisés par la guerre italo-turque, excités par une avalanche d'images tendancieuses et de publications panislamiques, se répandirent dans le Djellaz de Bab-Aléoua, et, sous prétexte d'en empêcher le bornage, se livrèrent aux pires excès, frappèrent la force publique, malmenèrent le Cheikh-el-Médina, faillirent écharper l'Inspecteur Général de la Police, tuèrent un brigadier de police, un facteur des Postes, un colon français, des brancardiers, et se livrèrent sur la population italienne aux plus atroces attentats.

Immédiatement, ce fut la répression énergique, l'état de siège, les arrestations en masse ; on renouça à instituer la cour martiale qui aurait permis d'envoyer sans délai devant les Lebel du peloton d'exécution les coupables que les balles de nos soldats avaient épargnés.

On s'en tint à la justice civile, lente mais sûre. Il a fallu une année pour, après une instruction laborieuse, des audiences interminables, en arriver à quelques acquittements, à quelques envois en cellule ou à Calédonie, à quelques condamnations capitales....

Puis, c'a été, l'autre matin, après un filtrage laborieux devant la Commission des Grâces, après qu'on eût reconnu l'absence de tout motif de cassation, la conclusion tragique, l'exemple frappant, le coup nécessaire, destiné à en imposer à tous ceux qui auraient envie de jouer au petit ou au grand Djellaz.

A ce sujet, il convient de dire

que nous avons failli ne pas avoir du tout la guillotine à Tunis. Un premier raisonnement avait failli prévaloir : du moment, s'était-on dit, que les Italiens condamnés à mort voient immanquablement, par suite d'une entente tacite, commuer leur peine en celle des travaux forcés à perpétuité, pourquoi n'en serait-il pas de même pour ces condamnés musulmans dont les tentatives étaient, somme toute, dirigées contre la population italienne ? Il y avait là une loi de réciprocité en matière de grâce à mettre en pratique.

De fait, elle le fut partiellement, en ce sens que ceux qui méritèrent la peine de mort pour attentats sur la personne de péninsulaires furent graciés. Seuls furent retenus les assassins du brigadier Franchi, Gtari et Jarjar, et celui qui, prétendument, fut accusé d'avoir tenté d'écharper l'inspecteur Durin, Jilani ben Fathallah.

L'on se souvient qu'il y a quinze jours, en annonçant les premiers dans la presse tunisienne la venue imminente en Tunisie de la Veuve sinistre, nous prenions en main la cause de Jilani, dont un de nos collaborateurs eut l'occasion, en prison où il était retenu sans motif, de reconnaître son innocence. Et ce n'est pas une mince satisfaction pour notre journal. L'on s'est ému en haut lieu de l'article véhément où nous faisons ressortir les présomptions d'innocence de Jilani.

L'on a renoncé au dernier moment à l'envoyer *ad patres* par le moyen de l'Abbaye Monte-à-regret, comme disent messieurs les Apaches. Et bien l'on fit, en attendant que la Justice, saisie par son avocat, M^e Machwitz, se décide à entreprendre d'office la révision de son procès.

Gtari et Jarjar viennent de payer à la Société la dette de sang qu'ils avaient contractée en un moment d'égarement. Leur exécution n'a été accompagnée d'aucune manifestation ; on ne voyait aux alentours de l'échafaud aucun indigène, et ceux que nous avons eu l'occasion d'interpeller depuis, trouvent que ce qui a été fait est bien fait.

L'élément paisible et travailleur reprend le dessus sur la racaille et les agitateurs. La vie publique reprend, plus pacifique que jamais. L'œuvre de concorde entre les races poursuivra ses effets.

Le sang a payé le sang....

JEAN-SANS-PEUR.

NOTE DU JOUR

AUTOUR D'UN FIASCO MINIER

On a cherché à donner un caractère désobligeant, pour les Travaux Publics, à notre information relative à l'inexistence du tonnage de minerai de fer présumé dans la mine de Nebeur.

Telle n'a pas été notre intention.

Lorsqu'une affaire de ce genre a à sa tête des hommes politiques

de l'envergure et de l'audace d'un Mougeot, l'administration n'a qu'à exécuter les exigences les plus outrancières, sous peine d'être abreuvée de toutes les calomnies et d'être desservie jusque dans les plus hautes sphères parisiennes.

Le Service des Mines s'est trouvé en face de M. Mougeot, de M. Donegani, qui, leurs études plus ou moins fondées à la main, leurs rapports plus ou moins fallacieux tout prêts, venaient lui dire : « Nebeur est une mine de haute valeur. Nous vous garantissons un tonnage minimum de N.... (ici un chiffre justifiant la construction d'un coûteux railway). Dans ces conditions, faites-nous une voie ferrée, Nous nous chargeons de lui assurer un trafic suffisamment rémunérateur. »

D'autre part, ces mêmes lanceurs influents d'affaires mirobolantes, durent faire ressortir à l'Administration ce qu'aurait de génial, au point de vue de l'Ouenza, la mise en œuvre d'une voie ferrée appropriée à transporter le produit d'une minière destinée à concurrencer celui de nos voisins. Et puis, la ligne de Nebeur une fois faite, on s'en servirait comme d'un argument pour obtenir de la prolonger jusqu'au Bou-Khadra et drainer de la sorte une partie de l'Ouenza sur sa voie de transport idéale.

Quoi encore ? L'on doit bien se douter qu'il n'y avait pas de raison, plus ou moins spécieuse, que MM. Mougeot et Donegani et leurs ingénieurs ingénieurs n'aient fait valoir pour vaincre de haute lutte les dernières hésitations des Travaux Publics.

Le Service des Mines pouvait faire toutes les objections possibles et imaginables, et il a dû en opposer ; il pouvait exprimer sa surprise sur l'exagération apportée dans l'évaluation à vue de nez du tonnage ; la pression d'un homme politique est tellement irrésistible qu'elle a dû venir à bout de toutes les objections et de toutes les oppositions.

L'ancien ministre, qui a pu faire abstraction de tous scrupules pour accomplir ou couvrir tous les passe-droits de Kalaâ-Djerda, démolir les maisons des dévotaires, faire déguerpir les indigènes de leur territoire, s'attaquer à la propriété d'autrui et raser une maison achetée à la barre de justice, sans s'attarder aux risques probables et aux sévices certains, cet ancien ministre-là pouvait et a dû peser du poids de son prestige sur les légitimes hésitations de M. de Fages et de ses collaborateurs.

C'est pour cela que, lorsque

nous faisons grief de la construction d'une ligne de quarante millions pour une mine pauvre en métal, nous n'avons jamais entendu imputer à crime à un fonctionnaire de s'être laissé abuser, contraint et forcé.

Dans la recherche des responsabilités, il ne faut guère être partial. Ne chargeons pas les uns des péchés des autres, et sachons dire, sans parti-pris, où git le coupable.

En l'occurrence et toujours avec la même réserve que dans notre premier article, nous demandons qu'il se trouve un délégué confédéré, à la session imminente, pour exiger qu'on fasse la lumière sur les faits que nous avançons, et qu'on fasse payer aux lanceurs de Nebeur le juste prix de leur bluff.

LE SEMAINIER

NOS ÉCHOS

A la Résidence Générale. — M. Alapetite, Résident Général, accompagné de M^{me} Alapetite et de leurs enfants, rentreront demain de France, à bord du *Carthage*, le luxueux paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique.

Notre Directeur. — M. Emile Lacroix, rédacteur en chef de la *Petite Tunisie Socialiste*, et M^{me} Lacroix, sont arrivés hier à Tunis à bord du *Manoubia*, le beau paquebot de la Compagnie Touache.

M. Lacroix reprendra, à partir du prochain numéro, la Direction effective des services du journal, auquel il entend imposer un nouvel essor et apporter de nombreuses améliorations.

Aux rentrées. — Notre ami, M^e Fitoussi, membre de la Conférence Consultative et du Conseil supérieur du Gouvernement, est rentré par le dernier courrier ainsi que nos excellents confrères Lambert et Gaillard, les actifs délégués du troisième collège, qui n'ont pas pris le temps de se reposer pour s'occuper des intérêts de leurs mandants.

Dès mardi dernier, ils se sont entretenus de la situation des gardes-forestiers, avec la Direction de l'Agriculture et la Direction des Forêts.

Bruit sans fondement. — L'on a écrit de Paris à l'un de nos confrères hebdomadaires du samedi que M. le sénateur Herriot, maire de Lyon, serait candidat à la succession éventuelle de M. Alapetite et que ses voyages dans la Régence n'ont d'autre but que d'étudier la situation.

Nous croyons pouvoir être en mesure de démentir formellement cette nouvelle. La succession de M. Alapetite n'étant pas du tout ouverte, M. Herriot n'a pu à aucun moment aspirer à la prendre.

« Opinion » ou « Franc-Jaseur ? » — Il nous a pris envie de lire le premier numéro du nouveau petit journal du dimanche. Comme c'était joué, l'on y vend de l'opposition, de minces attaques et des bottes furibondes, à tant le centimètre carré. L'on y boit aussi, pour son sou et tout son saoul, des imputations vagues bien que graves contre des avocats, des journalistes, des fonctionnaires. Il n'est pas jusqu'à la T. F., ou Pracontal pracontait, qui n'y soit prise à partie. Et tout cela sent l'écrivain aigri, le rond-de-cuir délogé, l'ami désabusé et le pontife flagellant.... Cela pue aussi l'ex Franc-Parleur, pourtant si bien vu naguère de Tridon, qui révoqua sans doute sa sym-

pathie *Giron-elle!*... Ce *Franc-Parleur* dont la mort par le silence fut mémorable... Si nous ne parlions plus de l'*Opinion Française* ?

Tout vient à point. — L'on se rappelle que M. de Fages avait promis, il y quelques mois, au cours d'un banquet à l'Amicale des Travaux publics, d'apporter certaines améliorations au sort des petits fonctionnaires de son administration.

Certaines réclamations s'étant produites au sujet des retards apportés à la réalisation de ses promesses, l'information officielle suivante a été communiquée à la presse :

Le Directeur général des Travaux publics a présenté au Résident général, dès le commencement de l'année et ensuite au mois de juillet, le projet de décret portant règlement de la situation des fonctionnaires de son administration.

Ce décret, qui n'a jusqu'ici pu être examiné utilement, pour des raisons d'ordre financier, sera de nouveau présenté au Ministre dès son retour à Tunis.

Souhaitons que, dès approbation par M. Alapetite des projets de M. de Fages, ceux-ci reçoivent immédiatement un commencement d'exécution en rapport avec l'état de nos finances.

La vie administrative. — Après la torpeur estivale, la vie active de la ruche tunisienne va reprendre de plus belle. Tous les Chefs de service sont rentrés. Le Résident va reprendre son poste d'honneur et de confiance au timon de notre nef.

Dans quelques jours, la Conférence Consultative va se réunir. De ses discussions, parfois fastidieuses mais presque toujours pleines de fruit, résultera, souhaitons-le, un regain d'activité économique, et un remède aussi immédiat que possible au renchérissement continu des conditions de l'existence.

Un beau Livret-Guide. — La Compagnie des Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée nous a adressé son livret-guide-horaire pour la saison d'hiver 1912-1913. Cette jolie publication dont la couverture s'adonne d'une jolie aquarelle de Louis Lessieux comprend, en dehors d'une carte fort bien conçue du réseau de la compagnie, près d'une centaine de pages descriptives illustrées de nombreuses photographures, et deux cents autres pages consacrées aux horaires des trains, voyages circulaires et excursions. Le tout pour 60 centimes. C'est un guide merveilleux, clair et luxueux, au meilleur marché.

Le Salon Tunisien. — La Section Artistique de l'Institut de Carthage qui organise tous les ans le *Salon Tunisien* avec tant de compétence et de désintéressement, vient de renouveler son bureau qui est constitué pour l'année 1912-1913 de la façon suivante :

MM. A. Fichet, président ; N. Clément, secrétaire général ; M. Rochetin, secrétaire.

Nous félicitons vivement ces Messieurs et formons le vœu de les voir s'employer à nouveau à organiser ce *Salon Tunisien* qui a acquis maintenant droit de cité parmi nous.

Nous espérons également, avec notre excellent confrère du *Républicain*, que le Conseil municipal et les Pouvoirs Publics ne manqueront pas d'aider à la réalisation de cette manifestation annuelle, à la fois si intéressante et si éducative et qui est suivie assidûment par toutes les classes et les races composant la population tunisienne.

A Vendre 150 actions libérées de 5-francs, des mines de Charren. Prix de mandé, 30 francs par titre. Ecrire à M. Duval, 123, boulevard de Courcelles, Pa 0 ris.

La PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout.

La réclamer partout, tous les mardis matin.

ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

L'AFFAIRE de Carnières-Zaouche

Il est une pièce de Scribe ou de Labiche à moins qu'elle ne soit de Sardou ou de Dumas fils, qui a nom : « Beaucoup de bruit pour rien ».

Je crois que ce titre convient à merveille à cette affaire sensationnelle qui eût mérité la grande cour d'honneur du Palais pour salle d'audience, tant les curieux s'écrasaient sans pouvoir trouver place dans la Chambre correctionnelle, de dimensions si peu exigües cependant.

Il est vrai que les badauds avaient de quoi excuser leur empressement. Pensez donc ! Une affaire qui présente tant d'attraits aguichants ; la qualité et l'envergure des parties en pré-en-e ; la composition du Tribunal, présidé par l'ancien fonctionnaire M. Dramard ; la présence de M. Vayssié sur le siège du Ministère public ; le nom et les qualités des avocats, prometteurs de belles joutes oratoires, et le caractère même de l'instance : la presse ne reproduit pas le compte-rendu des procès de diffamation, il fallait donc y aller pour dire que l'on a vu et entendu, ne pouvant pas lire le lendemain... Sans oublier une foule de témoins plus ou moins notoires, pouvant faire une déclaration sensationnelle !

Or, cela n'a pas été si sensationnel. On s'est bien délecté du talent de parole et de geste du jeune maître Moro-Giafferi, traîné dans la boue par la presse réactionnaire et traité de réactionnaire par elle ; mis en suspicion auprès des Corses ; vilipendé par les bonapartistes, plaçant contre un bonapartiste, alors que suspect lui-même d'en pincer pour les mânes du Petit Caporal.

On a apprécié la finesse de M. Gungl et la dialectique de M. Ciriur qui défendait M. de Carnières après avoir vu son élection combattue naguère par son client d'aujourd'hui. On a témoigné quelque indulgence amusée pour les soixante-quatre ans de M. de Soliman, parlant *pro-domo* avec des trémolos dans la voix, et de l'humidité à ses glandes lacrymatoires.

Mais, l'on a attendu vainement cette senteur de scandale, qui, pour puante qu'elle soit, attire toujours les flâneurs comme des mouches autour d'une pourriture.

L'on a sagement fait de éantonner les témoins dans des considérations de moralité, sans les laisser apporter les preuves de la diffamation ou bien son anéantissement.

L'on a très peu parlé du Djellaz, sauf pour apprendre qu'il y eut trois cent cinquante oppositions imprimées à son immatriculation. L'accusateur a persisté dans ses accusations et a trépigé lorsque le maître parisien lui décocha quelques flèches fleuries, très littérairement caustiques.

Et tout cela s'est terminé par une mise en délibéré, qui se terminera elle-même par un renvoi dos à dos.

Valait-il pas mieux faire la paix avant l'audience ?

La Vie Chère

Variations sur un même thème

C'est devenu un lieu commun pour tout journaliste revenant sur un sujet l'ayant déjà plusieurs fois occupé, de faire allusion au clou sur lequel il faut taper fort, dur et souvent pour pouvoir l'enfoncer, tout comme il faut s'escrimer ferme sur les tenailles pour extirper un clou mal planté.

Ce à quoi il s'agit de réussir, pour en revenir à notre sujet favori, c'est à implanter dans certains esprits rétrogrades que le mal est dans l'exportation intensive, illimitée, à laquelle il faut mettre un frein sans tarder, en la limitant à l'envoi hors de Tunisie de notre superflu, et non de notre nécessaire.

Charité bien ordonnée commence par soi-même. Qu'on nous donne d'abord à manger à notre faim, à un prix abordable, et qu'on serve nos reliefs à n'importe qui, peu nous chaut.

Parmi les esprits rétrogrades auxquels nous faisons allusion, sont les colons ayant fait partie de cette fameuse commission sur les conclusions de laquelle nous avons tapé dur, et dont les vœux, après tout, n'ont ni peuvent avoir force de loi.

Il ferait beau voir des messieurs, assemblés en aéropage, décréter la famine en système, pour la raison que, voulant faire de l'élevage intensif, ils entendent trouver à leur bétail un débouché dans son envoi hors de Tunisie, au lieu de le faire consommer sur place, ce qui serait moins rémunérateur.

Question vulgaire de gros sous et de spéculation à laquelle les sphères officielles auraient tort de se prêter, en donnant le pas à la g'outonnerie pécurinaire des producteurs sur les doléances affamées des petits acheteurs. Ceux-ci peuvent hausser les épaules et taxer notre campagne d'impuissance. Les remerciements et les félicitations des seconds nous suffisent, en attendant que nous puissions, avec le concert de ceux de nos confrères de Tunis ou de Tunisie qui nous emboîtent le pas, émouvoir les pouvoirs publics, conquérir la majorité de la Conférence et établir une barrière prohibitive analogue à celle que nous avons contribué à faire établir pour le poisson.

A propos de cette dernière denrée, nous avons dénoncé le vœu impopulaire du fameux Congrès National du froid de Toulouse. Nous n'en avons pas fini avec ce trop fameux congrès où un M. Gounot, mandataire des producteurs de la Régence, a fait voter des considérants bien faits pour l'écrasement du gagne-petit qui peine et ne mange plus à son appétit, les salaires devenant de plus en plus disproportionnés avec les conditions de l'existence.

En insistant sur ce pitoyable résultat, nous n'aurions garde d'oublier la création préconisée par ce même congrès, dans les centres d'élevage, des abattoirs régionaux industriels avec magasins frigorifiques d'importance moyenne qui abaisseraient le prix de revient de la viande, *permettront de développer son exportation*.

Nous employons les propres termes de messieurs les congressistes — ce devaient être tous des capitalistes et des millionnaires ! — qui, non contents de voir d'un bon œil la volubilisation sous notre bouche du bétail vivant, entendent que les colons puissent même abattre et mettre sous glace leur trop-plein, pour l'envoyer partout excepté en Tunisie !

Et voilà comment, si l'on ne décide d'y prendre garde, la Régence, grâce à ce petit jeu guère innocent, finira par devenir un vaste tonneau de Danaïdes laissant échapper par le bas, vers mille destinations diverses, tout ce que l'on y déverse pour ses occupants. Ou encore, pour user d'un terme plus juste de comparaison, ce sera un verre de Tantale s'éloignant perpétuellement à nos lèvres assoiffées.

Poisson, viandes, il n'y a pas que cela. Des forbans battent jour et nuit toutes nos campagnes, accaparant les volailles et les œufs et les expédiant sans relâche en Tripolitaine ou en Italie.

Toutes ces pratiques, pour brillant que soit leur rapport à leurs auteurs, n'en constituent pas moins, sur une petite échelle, le délit d'accaparement prévu et puni, croyons-nous, par la loi française. Est-il permis, en effet, d'arrondir son gousset au détriment de la masse, sur laquelle les effets se font sentir sans tarder, par un renchérissement considérable des œufs et poulets.

Souhaitons de ne pas prêcher dans le désert, M. Alapétite, qui va rentrer, aura, pas nos soins, tous les articles de la présente campagne sous les yeux. Nous croyons savoir, d'autre part, qu'un membre au moins de la Conférence Française, et un autre de la Conférence Indigène, élaborent des rapports sur la vie chère et les moyens à mettre en œuvre pour y pallier.

Souhaitons qu'on tienne compte de objurgations et de ces interventions des élus du peuple.

Encassements et Recouvrements

M. SION BENDJOURNO, encaisseur général, recommandé par la *Petite Tunisie Socialiste*, célérité et confiance ; s'adresser à nos bureaux.

Hier Aujourd'hui Demain

CHRONIQUE DE L'ACTUALITÉ

Le mauvais sort — Ici l'on tue ! — Sur toute la ligne — La pépinière donne La course [au portefeuille] — M. d'Alger vint à passer — Han-neton, vole ! vole !

Pour finir

Est-ce mauvais œil ? *Jettatura* ? Un jeteur de sorts est-il passé par le temple de Thémis ? C'est à n'y plus rien comprendre ! Ce pauvre président Randet, lui si pondéré, si calme, si soucieux de la forme en matière de justice criminelle !

Se voir casser un tas de jugements, rendus en équité pourtant, pour des vices de forme !

Oh ! Brid'oïson, cher ami, que n'es-tu pas là, pour braire de ta plus belle voix : « la Fôôrme !... la Fôôrme !... »

En attendant, un tas de cheapans se la coulent douce en cellule préventive, en attendant de comparaître devant le jury de Sousse, où le président Bonnefond, ce vieillard vénéré, lui aussi si doux, si calme, si pondéré, évitera, je le souhaite, tout vice de forme prêtant à cassation.

« Ici l'on tue ! », devrait-on écrire sur une immense pancarte à l'entrée officielle du territoire tunisien, c'est-à-dire au port de Tunis. Depuis quelques jours, c'est une série à la noire, ou plutôt à la rouge. A l'Ariana, à Nabeul, un peu partout, d'ailleurs, c'est le browning, le temperino, la matraque, qui se jouent de l'existence de pauvres contemporains. Que venait faire ce brave *english* à Nabeul ? Respirer de l'air, filer Cupidon ou cuver son spleen ? Simplettement suivre sa destinée. Cet enfant de millionnaire devait être tué par une fille de Pat...eaux !

Il n'a pas raté son sort. C'est comme cet Auguste de l'Ariana. Il n'avait rien d'un Auguste de cirque. Il avait un passé brumeux, et aimait arrondir son terroir avec l'argent de sa conjointe. Ça ne lui a pas réussi. Il a rejoint au plus tôt qu'il n'eût voulu son terroir paradisiaque. Qu'il y trouve une houri aussi généreuse que son épouse terrienne et surtout que cette houri n'ait pas de frère vindicatif !

Série noire, aussi, sur nos railways, sur toute la ligne... c'est le cas de le dire, ou plutôt sur toutes les lignes, devrions-nous dire.

Il n'est pas permis de rire là où il y a mort d'hommes. Mais aussi, voyez comme la vie est bête ! Une pluie tombe, sème la joie dans le cœur de ceux qui semèrent, sème la tristesse au cœur des citadins, et sème la débâcle dans un convoi. Et tout de suite, parce qu'un filet d'eau affouilla un ponceau, c'est la catastrophe, le drame poignant dans le noir de la nuit, les râles, le sang, la mort...

Arrière, fantômes, et passons à de plus sereines réalités. La Tunisie n'est pas seulement un pays où l'on tue et où l'on se fait tuer. C'est un terrain de cocagne pour les champignons de couche, gras ou maigres, en l'espèce les petits ou gros fonctionnaires.

C'est, pour eux, un tremplin très élastique pour sauter à pieds-joints sur le Maroc... Ce qu'il en saute ! L'on ne se figure pas ce qu'il en pari, pour le pays de El Hafid le Prodigieux, de chefs de service, de chefs de bureau et de simples rédacteurs !

C'est une exode sans fin. Le théâtre d'acôté nous prend nos meilleurs sujets ; nos planches se vident comme par enchantement. Bientôt il ne nous restera plus que les doublures et les laissés-pour-compte...

Tenez, M. Lejosne, un directeur d'Agriculture qui faisait notre bonheur. Il était, comme suppléant de M. Dubourdiou, le modèle des sous-directeurs des Finances. Aux graines et semences il continua, comme le nègre. Et, v'lan ! on nous le chipe, tout comme une muscade, sauf respect.

Hélas ! il est parti ! Il va falloir le remplacer. Et, de sa succession, les Tunisiens jurent au moins autant que les Parisiens de celle de M. Fallières. Ce n'est pas que les candidatures fassent défaut, il en surgit de partout, du Tonkin, de l'Annam, de Madagascar, de Cochinchine et même de Cayenne.

Naturellement, on va nous flanquer un oiseau rare issu des tropiques, alors qu'il serait si facile de prendre ce que l'on a sous la main !

Mais, à Tunis, quand on parle de recrutement sur place....

Et pour finir, comme mot de la semaine,

un affreux à-peu-près double que me suggère Guettari le guillotiné :

— Lorsque Kiki Guetta, le *Faulus tunisien*, chante devant M^{me} Myriam Harry, que fait-il ?

— Guetta rit et guetta Harry !

Horrible !

JOSEPH

Crock-Notes

Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture (Comité Mascaraud)

Mardi soir, à 8 h. 1/2 à ce lieu, dans la salle réservée de la Brasserie du Phénix, une réunion de la section tunisienne du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, sous la présidence de M. S. Revolou, président. Une trentaine de membres assistaient à cette séance. De nombreuses admissions ont été enregistrées. En remplacement de M. Noël, trésorier, démissionnaire par suite de son départ pour le Maroc, M. Germonneau a été élu, par acclamations, trésorier. Un certain nombre de rapports ont été répartis entre les membres de la section et seront présentés à la prochaine réunion.

Un Vatel nouveau genre

Les journaux de France annoncent que le Directeur d'une Compagnie d'éclairage public de Paris, affolé par les réclamations répétées des abonnés, mécontents de la façon dont ils étaient desservis, vient de se brûler la cervelle dans son bureau directorial, en laissant une lettre dans laquelle il explique les mobiles de sa fatale détermination.

Ce n'est pas à Tunis, où les services du gaz, des eaux et de l'électricité sont assurés avec une ponctualité et une attention remarquable sous la ferme et avisée direction de M. Mouchard, que l'on verra jamais ce dernier recourir à une mesure extrême rappelant ce pauvre Vatel se poireautant de peine parce que la marée ne venait pas !

Une fête Mutualiste

Nos amis de la Mutualité ouvrière donneront le 2 novembre prochain, à 20 et 1/2, dans la grande salle des fêtes du Palais des Sociétés Françaises, une grande soirée au profit de sa caisse, avec le concours de M. Rosi, qui tiendra le piano, de la section Dramatique des Anciens Elèves de l'Alliance, de M. Zidore, comique à transformation, et de plusieurs autres artistes professionnels et amateurs dont on trouvera la liste détaillée dans les colonnes des quotidiens. Plusieurs milliers d'invitations ont été lancées pour cette fête. Les personnes qui seraient empêchées d'y assister pourront adresser leurs offrandes à M. Isaac Lévy, président de la Mutualité ouvrière, 69 Avenue de Londres.

Naissance

Une fillette vient d'augmenter la nombreuse famille de notre ami Victor Tim sit, directeur de l'*Office International*. Compliments et vœux.

Ohé ! la S. P. A.

Il existe à Tunis locale une section locale ayant reconquis son autonomie, de la Société Protectrice des Animaux. Nous aurions pensé que, cela étant, Tunis ne verrait pas de courses de taureaux avec mise à mort, interdites en France depuis belle lurette.

Or, des affiches s'étalent sur les murs de notre ville, annonçant une course de *Toros* (sic) avec mise à mort, dans une salle de patinage à roulettes de notre ville.

La municipalité qui a autorisée de si écurantes exhibitions n'aurait pas dû se méprendre sur le goût de nos concitoyens, opposés à ces sanglantes équipées.

Mais que fait donc l'ami Jack Gaillard ?

Les Mutualistes en France et en Tunisie

La population des départements français, d'après le recensement de 1911, s'élève à 39.602.000 habitants. Le nombre des mutualistes est de 4.709.306, donnant une proportion de 119 par 1.000 habitants.

On voit que le nombre des mutualistes dépasse le dixième de la population ; les départements dans lesquels cette proportion est la plus élevée sont : la Seine, 346 pour 1.000 ; le Gard et l'Isère, 221 pour 1.000 ; les Ardennes, 97 pour 1.000 ; la Loire, 195 pour 1.000 ; les Pyrénées-Orientales, 190 pour 1.000.

Dans 24 autres départements, la proportion dépasse un dixième ; par contre, dans sept départements, elle tombe au-dessous de 25 pour 1.000 : Lozère, 24 ; Basses-Alpes, 23 ; Cantal, 21 ; Corse et Creuse, 20 ; Haute-Loire, 17 ; Côtes-du-Nord, 15 pour 1.000.

En ce qui concerne l'Afrique du Nord et plus spécialement la Tunisie, nous croyons pouvoir affirmer que les mutua-

listes pratiquants — si nous pouvons dire — dépasse aisément le dix pour cent de la population totale, en ne tenant pas compte, bien entendu, de la nationalité des mutualistes.

Guérisons

— M. Meynier, le sympathique manager de l'Omnia-Pathé est complètement rétabli de l'indisposition qui l'a obligé à garder la chambre pendant quelques jours.

— M.M. Ganouna, frère de notre secrétaire, est entré en convalescence après la grave crise que nous avons notée.

Au Bône-Guelma

La Compagnie des Chemins de Fer de Bône-Guelma et Prolongements à l'honneur d'informer le Public que le service normal est repris à partir de ce jour sur la ligne de Sousse à Henchir-Souatir ainsi que sur la ligne de Sousse à Kairouan.

Courses de Souk-el-Arba

A l'occasion des Courses qui auront lieu à *Souk-el-Arba* les 3 et 4 novembre 1912, des billets aller et retour de toutes classes portant réduction de cinquante pour cent sur les prix du tarif général, seront délivrés sur cette ville par toutes les gares de la Compagnie des Chemins de Fer de Bône-Guelma et Prolongements.

Ces billets seront valables, à l'aller, pour tous les trains des 31 octobre, 1^{er}, 2 et 3 novembre et le 4, pour les trains arrivant à Souk-el-Arba jusqu'à 12 h. 23.

Au retour, ces billets seront valables le 3 novembre après 16 heures et les 4, 5, 6, et 7, pour tous les trains.

A cette même occasion, les chevaux ainsi que leurs propriétaires et conducteurs, bénéficieront des prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 12 bis et 112 ou P. V. n° 29 bis et 29 Chapitre II.

Chez les Amis des Arbres

(communiqué)

Dimanche prochain, 3 novembre, à 1 h. 30 de l'après-midi, la Société Internationale des Amis des Arbres procédera à la distribution des récompenses aux élèves des écoles qui ont pris part au concours scolaire forestier.

Cette fête scolaire, à laquelle ont été invités les autorités locales ainsi que les représentants des Corps élus aura lieu au parc de la Rabta.

Sousse cul-de-sac

Hadrumète vient de connaître la folie d'un meeting... pacifique et sage : nos amis de la-bas ne sont pas contents ! Il y a paraît-il de quel.

Ils ont entendu parler de certain raccordement de la ligne Tunis-Sfax, qui laisserait leur ville de côté, en réduisant de quelques kilomètres le trajet futur de Tunis à Gabès.

C'est l'élevation à la hauteur d'un principe du délaissement où l'on entend laisser Sousse, et de sa mise à l'écart de tout appoint qui pourrait aider à sa prospérité.

L'on a prétendu qu'un tel émoi était exagéré ; que le raccordement demandé par le génie, qui n'est encore qu'à l'état de projet, se faisant entre Kala-Srira et Ouardenine, cela ne veut pas dire que les tronçons entre ces dernières localités et Sousse serait supprimé, que le raccordement servirait de ligne stratégique et pour les transits directs de marchandises entre le Sud et Tunis.

Tout cela, ce sont des paroles de consolation par lesquelles les soussiens ne se laissent pas leurrer, sachant pertinemment que les voyageurs aussi continueront sur Sfax ou Gabès, en délaissant leur cul-de-sac.

Sousse a déjà perdu une partie de son trafic voyageurs par suite de la prolongation de la ligne jusqu'à Sfax. Cette perte s'aggraverait encore lorsque pour se rendre à Gabès, on ne touchera pas à Sousse.

N'est-il pas juste que nos amis du Centre se montrent désolés et le crient à tous les vents ?

Flore et Faune de Tunisie

Sous ce titre général, nous publierons de temps à autre, quelques brèves études originales sur nos plantes et nos animaux, le parti que peut en tirer un colon intelligent, et les plus profitables méthodes de culture ou d'élevage :

Les abricots

L'abricotier est un des arbres fruitiers les plus répandus en Tunisie. On le trouve surtout dans la région du Cap Bon. Il est aussi cultivé dans les jardins de Sfax, à Djerba et dans les oasis du Sud.

Les indigènes de ces régions cultivent particulièrement une variété appelée *chachi* qu'ils conservent pour la dessiccation au soleil.

L'abricot indigène tunisien est petit et sa qualité devrait être améliorée. Depuis quelques années, les variétés européennes

STÉPHANE REVOLON

Successeur de DURIEUX & REVOLON

6, Rue de Rome
VASTES ENTREPOTS
Rues de la Loire et du Var

Quincaillerie, Ferronnerie, Armes de chasse
OUTILS AGRICOLES
FONTE, FER ET ACIER

ont été propagées dans le Nord de la Tunisie et elles donnent des résultats encourageants. Ces variétés sont : l'Angoumois, le Lerizet et le Jacques.

La production de l'abricot, qui contribue à la richesse de la Californie, devrait prendre de l'importance en Tunisie. C'est un fruit qui manque sur les marchés européens. L'abricot tunisien, séché ou en conserve, trouverait un débouché assuré en France et dans toute l'Europe. On évalue à près de deux millions la valeur des importations de l'abricot en France.

Il semble que cette perspective commence à être entrevue. On annonce, en effet, qu'une fabrique de conserve d'abricots vient de s'installer à Sfax. Cette fabrique traite dès à présent 15.000 kilos de pulpes d'abricots par jour.

Les abricots valent, à Tunis, de 10 à 15 francs les 100 kilos en été.

Malheureusement, l'industrie des conserves d'abricots rencontre une difficulté provenant des droits élevés auxquels sont soumis les conserves de fruits à leur entrée en France.

Les fabricants, en présence de cette difficulté qui gêne considérablement leur industrie se sont adressés à la Chambre Mixte du Sud, qui, elle-même, doit intervenir auprès du Gouvernement tunisien, afin d'obtenir l'entrée en franchise dans la Métropole des pulpes d'abricots.

La caroube

Dans presque tout le bassin méditerranéen la caroube est utilisée, non seulement pour la nourriture du bétail, mais souvent, chez les populations pauvres, dans l'alimentation de l'homme.

A Tunis et à Alger, les cochers de voitures publiques en font une forte consommation, tandis que les colons en ignorent à peu près l'usage.

La caroube apporte à la ration des matières hydrocarbonées riches en sucre — d'après Müntz de 35 à 40 o/o — un peu de matières grasses, 0,75 à 2 et 2 à 3 de matières azotées digestibles.

On en donne de 4 à 6 kilos par cheval et par jour, et le reste de la ration est complété par un mélange de grain, orge ou avoine et un peu de son.

Bonzom, Delamotte et Rivière ont publié en Algérie sur la caroube en 1877, une étude intéressante sur l'utilisation de la caroube pour l'alimentation des chevaux — étude où nous trouvons les renseignements suivants :

Ration donnée par les convoyeurs pour mulets et chevaux français :

avoine ou orge	4 à 6 kilos
caroube	5 à 7 —
son	1 —
foin-paille	6 à 8 —

Ration des chevaux d'une Compagnie d'omnibus à Alger :

caroube	6 kilos
orge	5 —
foin-paille	8 —

Malte, on a relevé la ration suivante donnée aux chevaux de voitures publiques :

caroube	5 à 6 kilos
son	5 à 6 —
foin	5 à 6 —

Par ce court exposé, on voit que la caroube peut être utilement employée pour l'alimentation des chevaux et mulets de notre ferme.

A. C.

HYGIÈNE PRATIQUE

Les Moustiques et le Pyrhètre

Les Poudres de Pyrhètre connues aux Etats-Unis sous le nom de « Dalmatian insect Powder », « Persian insect Powder » « Bahach », etc., sont très actives quand elles sont fraîches et pures. Les poudres pures sont le résultat de la pulvérisation très fine des inflorescences de deux espèces de composées du genre Pyrethrum.

Le principe actif semble être une essence volatile qui disparaît avec le temps et l'exposition à l'air.

Beaucoup de poudres, vendues dans les drogueries, sont probablement diluées par la pulvérisation des tiges en même temps que les inflorescences, et aussi d'autre façon. Ces poudres ne sont pas aussi actives que les poudres pures. Les poudres de Pyrhètre sont en général employées à l'état sec, et elles sont projetées ou insufflées dans les crevasses fréquentées par les insectes, ou répandues dans l'air de la chambre dans laquelle se trouvent les moustiques. On a souvent l'habitude de brûler une certaine quantité de poudre quand vient la nuit. La poudre est dressée en forme de petite pyramide qui est allumée par le sommet et brûle lentement en donnant une fumée dense et pénétrante. Souvent la poudre sèche. Les moustiques sont stupéfiés par la fumée et tombent sur le parquet où ils peuvent être ramassés, puis brûlés.

Avec des fenêtres ouvertes et de constants courants d'air, cette fumigation est pas très efficace; il est nécessaire, pour être protégé, de s'asseoir dans un nuage de fumée. La poudre peut être placée sur un grillage métallique placé au-dessus du verre d'une lampe à pétrole, de sorte que la vapeur soit dissipée. On dit que c'est très actif.

Ce procédé économise de la poudre et l'odeur est légère. Une autre méthode pour brûler la poudre et de la projeter, à l'aide d'un soufflet, dans un bec de gaz brûlant. A la nouvelle Orléans on a trouvé que pour faire disparaître complètement les moustiques, il faut brûler de la poudre de Pyrhètre à la dose d'une livre pour 1.000 pieds cubes de volume.

QUESTIONS AGRICOLES

La Météorisation du bétail et sa guérison

Deux méthodes sont employées : ou faire avaler à l'animal une substance capable de détruire immédiatement les gaz à l'intérieur de l'estomac ou bien donner une issue à ces gaz en perforant la panse.

Parmi les substances capables de combattre la Météorisation, l'ammoniaque ou l'alcali volatil et certes la plus connue. Ce n'est cependant ni la meilleure ni la plus efficace; son emploi exige certaines précautions et présente quelques dangers; de plus, malgré son utilité, ce liquide est bien peu répandu à la campagne; aussi nous recommandons de préférence une autre substance qui se trouve dans tous les ménages : le sel de cuisine; on fait dissoudre une bonne poignée de sel (environ 300 grammes) dans un litre d'eau et on fait avaler ce breuvage à l'animal météorisé en lui ouvrant la bouche d'une main tandis que de l'autre on verse avec une bouteille le liquide qui tombe ainsi directement dans la panse.

Si une première dose n'est pas suffisante on en administre une deuxième.

Le pétrole est aussi un excellent météorifuge. On introduit dans une bouteille un verre de pétrole et deux d'eau; on agite fortement pour mélanger les deux liquides et on fait prendre le tout à l'animal. En même temps, il est excellent d'asperger l'animal avec de l'eau bien froide et de le recouvrir avec un drap bien mouillé tout en frictionnant énergiquement le flanc gauche.

Quant aux météorifuges colportés dans les campagnes il ne sont pas à recommander; outre qu'ils sont d'un prix élevé, leur efficacité est parfois douteuse.

Dans les cas extrêmes, lorsque l'asphyxie est à craindre et que l'animal se soutient avec peine il faut avoir recours à la ponction, elle se fait avec un trocart ou un large couteau qu'on enfonce dans le flanc gauche au-dessous des lombes et en avant de l'os de la hanche.

La Douille du trocart, ou, à défaut de cette outil, un tube introduit dans la plaie faite au couteau, livrepassage aux gaz qui se dégagent en abondance. Lorsque la rumination a repris son cours on peut être sûr que le mal est conjuré, mais il est important de maintenir le sujet à la diète pendant quelques jours et de ne le ramener que progressivement à son régime normal.

Spectacles & Concerts

Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)
M. Ch. Afrigan, directeur artistique

M. H. Magnani, chef d'orchestre
Breteneau, régisseur

Bureau à 8 h. 15 Rideau à 8 h. 45

Adieu irrévocablement de :
Les cinq Chang-Ihan acrobates jongleurs chinois — Marius Uj, comique à voix à transformations — Mlle Lison Monda, diseuse à voix — Mlles Suzanne Barty, Ginette, Ninette, Suzon et Mimose.

Immense succès de :
Maletzi, le célèbre illusionniste des Folies Bergère de Paris.

PALMA-CINEMA. — Changement complet du cinématographe.

Aujourd'hui à 4 heures du soir, grande séance de patinage.

PRIX DES PLACES. — Entrée ou droit de piste 0,25. — Location de patins, la paire 0,50. — Entrée gratuite pour les dames.

Cinématographe Omnia-Pathé

Rue Amilcar

Samedi 26 octobre 1912

Nouveau programme.

AU THEATRE ROSSINI

Saison de comédie française

Mardi 29 octobre 1912

Irrevocablement, dernière représentation de

OGGUE-TOI D'AMÉLIE

Vaudeville en 4 actes, de G. Feydeau
Par autorisation spéciale des auteurs, toute personne occupant une place numérotée aura la libre entrée au Skating Palace pour la soirée de mercredi 30 courant, sur simple présentation de son ticket du Rossini, daté du 29 octobre.

HIPPODROME

(avenue de Carthage)

CIRQUE MAJESTIC

Immense succès de toute la troupe
Prochainement importants débuts

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, Avenue de Carthage — Tunis

Repas à la carte et à prix fixe.

Pension : 55 francs.

MAGASINS GENERAUX

ET ENTREPOT RÉEL

de Tunis

Entrepot réel, fictif & simple - Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, avenue de la République.

Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHER

Tunis — 15, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

APPAREILS AUTOMATIQUES

pour Cafés, Bars, Bureaux de Tabacs

La Caille — Le Tigre — La Comète

L'Éclair — Le Père Bidart (dés ou dominos)

Roulettes — Horloges

La Cie Caille, 42, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS

Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

5, rue de la Casba, 5

près la Place de la Bourse au 1^{er} étage

TUNIS

Service à la Carte — Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité des Ravioli et Cassate

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples

Vin de Piémont — Vin du Chianti

J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

Pianos PLEYEL

et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"

300 francs avec facilité de paiement

Mesdames

HEMAGENE TAILLEUR

Quelques
Epoques Dououreuses,
Irrégularités,
Retards, Suppressions,
Sont produits scientifiques Adoptés

Par les Médecins de France et de l'Étranger

Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{er} classe

Ann. Professeur à l'École de Médecine, Ex-interne

des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie

Le FLACON dans toutes les Pharmacies de France 2,25

ou mandat 3,25. Brochure explicative, gratuite à demande

adressée à P. TAILLEUR, pharmacien à FONTAINEBLEAU (S.-et-M.)

Dépôt principal à Tunis :

Pharmacie FATTACIOLI, 7, av. de France

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 -- TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Arrosage — Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira

TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'École supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. —

Optique médicale. Oxygène, sérums,

préparations et pansements stérilisés. —

Service spécial d'expédition immédiate

Conditions avantageuses pour Sociétés

Exploitations minières, agricoles et industrielles.

Téléphone n° 553

L'Indicateur Tunisien

Edition 1912, 1.740 pages, prix : francs,

Franco dans toute la Régence : 10 fr. 60.

Extérieur : 11 fr. 35.

La "PETITE TUNISIE SOCIALISTE"

se trouve en France

à Paris : au Kiosque n° 16, boulevard des

Capucines, en face le Grand Café (qu'il

ne faut pas confondre avec le Café de la

Paix); chez Mme Vauriot, bibliothèque de

la Gare P.-L.-M. (sous le buffet); et à

l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

Dans les gares de : Marseille, Toulon,

Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon, Per-

rache, Avignon, Valence, Dijon, Aix-les-

Bains, Vichy, etc., etc.

"Argus de la Presse"

Fondé en 1879, le plus ancien bureau de

coupages de journaux, l'Argus lit 12.000

journaux par jour. Ecrire, 37, rue Ber-

gère, faubourg Montmartre, Paris.

Adresse Tél. : Achambure-Paris.

Téléphone : 102-62

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez Frères, 28, rue d'Italie, Tunis

Entrées coloniales, gros, demi-gros et détail, dépôt de pommes de terre.

A. MANCUSO, place de la Gare Française.

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiserie. — Maison Montelatecchi, CHAMBON, successeur, Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bières Pous-set. Champigneules et Spatenbrau. J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSSIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Aven. Jules-Ferry.

Pavillon BEAU - SÉJOUR

Carthage-Station

Restaurant de 1^{er} ordre. — E. GIRAUD

Le Courrier de la Presse

Bureau de coupures de journaux français et étrangers, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, Paris (2^e).

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : Coupures-Paris.

Téléphone : 101-50.

L'Humanité

Directeur : Jean JAURÈS

"Le SOCIALISME"

Journal-Révue hebdomadaire

Directeur : Jules GUESDE

Bureaux : 3, rue de la Roquette, PARIS

P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année

des carnets individuels ou collectifs, du 1^{er}, 2^e et 3^e classe pour effectuer, à

prie réduits des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants :

1° Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M.

Algérien, Est-Algérien Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa; 2° sur les lignes

maritimes desservies par la compagnie Générale Transatlantique; par la

Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache), ou par la Société générale de

Transports maritimes à vapeur; 3° sur les lignes maritimes desservies par la

Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont

établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même

temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les

réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent

être de 300 kilomètres ou comptés dour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une

seulement des quatre Compagnies de navigation participantes; ils peuvent

cependant être effectués à la fois par les paquebots de la compagnie des

Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres

Compagnies de navigation.

Validité. — Les carnets sont valables pendant 90 jours, à compter du jour

du départ, ce jour non compris mais ils sont valables 120 jours, lorsqu'ils

comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des

Messageries maritimes. — Faculté de prolongation moyennant paiement d'un

supplément.

Arrêts

OXYGENEE CUSENIER

PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT

Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie au (Port)
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia
TÉLÉPHONE : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamam-Lif).

Imprimerie Typo-Lithographique

F. WEBER
TUNIS

Exposition Universelle de Bruxelles 1910
Classe 8. — Lithographie-Gravure : Médaille d'Or, la plus haute récompense.
Classe 11. — Typographie : Médaille d'Or, la plus haute récompense.
Classe 12. — Publications périodiques et de luxe : Médaille d'Argent, attribuée à la Tunisie Illustrée.
M. WEBER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, et en général tous les commerçants, qu'il est à même de fournir tous les genres d'imprimés en lithographie et gravure, et ce aux mêmes prix et conditions que les premières maisons de France.

MAISON DE PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis

Magasin de Vente: 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Torches en feux de couleurs pour retraites aux flambeaux
Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer
Mèches de Sûreté pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Société Générale de l'Afrique du Nord

Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs
Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger
AGENCES A SOUSSE ET A SFAX

Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encaissements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage
ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — 23, rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISONS A DOMICILE

CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

CHAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoche, chaussons

CHAUSSURES FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes

14, rue d'Italie — TUNIS

MAISON A. MODIGLIANI

Fondée en 1868

AGENTS MARITIMES

Affrètements — Assurances Maritimes — Embarquements et Débarquements
Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAX
Adresse Télég. : Maritime-Tunis Téléphone 74

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAX

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit
CHANGE DE MONNAIES
Garde de Titres et Objets précieux
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Le Monde

Compagnie Française d'Assurances à Primes fixes contre l'INCENDIE et sur la VIE

Siège social : 16, rue Le Peletier — PARIS

Capital et fonds de garantie : 90.000.000 de francs

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes simples et combinées, Assurances à terme fixe, dotales et en cas de vie, Rentes viagères et nouvelles combinaisons très avantageuses.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, marchandises, mobiliers, fermes et récoltes. Assurances contre la foudre et l'explosion des appareils à vapeur. Contre le recours de propriétaires, locataires et voisins.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont agréées par le Crédit Foncier de France et par l'Etat français.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général, inspecteur de la Compagnie à Tunis, passage de Paris (par l'avenue de Paris).

Agences régionales : BIZERTE : M. A. Laballe. — SOUSSE : M. A. Damios. — SFAX : M. Aurélio Darmon. — BEJA : M. S. Enriquez. — LE KEF : M. César Enriquez. — MAHDIA : M. J. V. d'Elie Setbon. — GABES : M. Is. Saada. — SOUK-EL-ARBA : M. Léon Hanoun. — TABARKA : M. Soria.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.

Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.

Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Soussse.

Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.

Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.

Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.

Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche à midi, service direct pour Marseille.

Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Soussse.

Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.

Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.

Vendredi à 4 h. du soir, service rapide pour Marseille.

Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.

N. B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Cie de Navigation Mixte

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français

AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches à 10 h. s.

— à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.

— de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.

— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.

— de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Soussse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.

— à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.

Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.

— de TUNIS pour PALERME, tous les lundis à 4 h. s.

— de PALERME pour TUNIS, tous les mardis à 3 h. s.

— de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.

— de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis à 10 h. m.

— de MARSEILLE pour Tunis, tous les mercredis à midi.

— de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Soussse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.

— de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif), tous les vendredis à 8 h. soir.

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PEDELUPE Frères.

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales

Graisses consistantes

Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis

Droguerie HABILIS
TUNIS — 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)
Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

DANS TOUS LES CAFÉS EXIGER LA BOUTEILLE

A. BEMBARON, agent
TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix -- Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médailles d'Or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

L'Aermotor

Moulin à vent en acier galvanisé

La plus haute récompense aux Expositions

pour tous renseignements, s'adresser chez

M. P. LECLERCQ & Co

Avenue de Carthage — TUNIS

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes.

— Embarquements et débarquements.

— Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde-meubles assurés. — Billets circulaires. — Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout.

— Emballage de mobiliers. — Maison de confiance.

Entrepôts avenue de Londres prolongée : 39, rue de Montpellier, et rue du Caire. Téléphone 190.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôt à vue : 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 o/o

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Société anonyme — Capital : 50 millions

SUCCESSALE DE TUNIS : 3, rue Es-Sadikia

Agences à Soussse et à Bizerte

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 19 à 30 ans.

Opérations de banque. Escomptes, Recouvrement.

Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises.

Garde de titres. Paiement de coupons, Paiements télégraphiques.

Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Change de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 3 o/o.

Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

LUMIÈRE LUX

Eclairage privé et public

par l'incandescence au pétrole

le plus économique qui existe

FRAIS DE CONSOMMATION

d'une lampe de 200 h. 0 fr. 615 l'heure

— 800 h. 0 fr. 04

Lampes pour Hôtels, Châteaux

Sanatoria, Garages, Ecuries, Remises

Salles de bal, Fêtes publiques

Caves, Terrasses, Parcs, Fermes

Cours, Chais, etc.

Darius BONAN

concessionnaire exclusif

pour la Tunisie, Tripoli et Malte

84, rue de Portugal

Adr. télégraphique : VUXARIS, Tunis

Téléphone 7

Boulangerie-Pâtisserie Anglaise et Viennoise

WAGNER & Co

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PÂTISSERIE DE 1^{er} ORDRE — CONFISERIE FINE — CHOCOLATS

Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages

PAIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE

Crème Chantilly de France

Service à domicile — Expéditions dans toute la Régence

Succursale à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon

Clinique Vétérinaire

BONNEFANT, administrateur

Boxes — Chenil — Pension pour Cheval et Chiens

ROUTE DE L'ARIANA

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les Petites annonces classées sont acceptées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

A VENDRE

une propriété de 16 hectares d'un seul tenant située à Machilly (Haute-Savoie), à 800 mètres de la gare.

Maison d'habitation composée de 4 pièces, une cave et grenier, garage, écurie pour 12 bêtes, remise, porcherie, chambre à lessive et poudrier, le tout en bon état.

Prix : 27.000 francs.

S'adresser à M. Armand LOUP, au 40 Rue.

MARINE NATIONALE

Port de Bizerte

DIRECTION DES SERVICES HYDRAULIQUES

AVIS

D'OUVERTURE DE CONCOURS

Un Concours doit être ouvert pour l'exécution et la mise en place de cinq vannes destinées au service du bassin de radoub n° 2 de l'Arsenal de Sid-Abdallah.

Les Concurrents qui désirent prendre part à ce concours doivent adresser la demande par lettre recommandée à M. le Directeur des Travaux Hydrauliques à la Baie-Ponty (La Pêcheur-Tunisie), le 11 novembre 1912 au plus tard.

Pour le reste consulter l'affiche.

PUITS

OUVERTS SONT OUVERTS

LES POMPES DE TOUTES ESPÈCES, TRÉVIERS, BOURRETTES sont installées par

le DESSUS DE PUIITS DE SÉCURITÉ en l'absence de tous autres procédés

SYSTÈME L. JONET et Co à BAINES

LES POMPES (1912) PRIX 150 FRANCS

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

— — — — —

TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre TUNIS Hôtel de premier ordre

Lumière électrique 150 CHAMBRES ET SALONS Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver

SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE